

«Le premier directeur général de la nouvelle Organisation mondiale du commerce aura comme principaux défis de faire démarrer l'organisation et d'en établir l'autorité et la crédibilité», a ajouté M. MacLaren.

L'Organisation mondiale du commerce fournira un appui institutionnel pour la gestion de l'ensemble complexe de règles commerciales internationales enchâssées dans le GATT ainsi que dans les nouveaux accords issus de l'Uruguay Round, notamment certaines questions comme le commerce des services, l'investissement et la propriété intellectuelle.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874